
PROCÈS-VERBAL
CONSEIL DE GESTION PLENIER
DU VENDREDI 17 SEPTEMBRE 2021

Présent(e)s : Mme et M, BOUVIER, COUTURIER, DUPRE-KOVARIKOVA, GARRAIT-BOURRIER, DURAN, GAYRAUD, FORGES, GELLY, MATHIOS, PATEL, PILET, POLICARD, ROUQUETTE, THOMAS (excusée jusqu'à 10h30), SALMON-MONVIOLA, VIOLLE, SINDA, YANG.

Procurations : Mme et M. PLATELLE à VIOLLE, LE FLOC'H à ROUQUETTE, ALARY à MATHIOS, GAYRAUD à VIOLLE, SCHWEITZER à VIOLLE.

Excusée : Mme BRIEU.

Absents : Mme et M. PENA, AGOSTINIS, JANKIN, MAKRANE, MOULINS.

Le conseil de gestion a lieu en salle 005 du CLM ou via TEAMS.
La séance débute à 10h.

1. Validation du PV du CG du 24 Juin 2021 :

Le Procès-verbal du jeudi 24 juin est soumis au vote du conseil.
Le PV est validé à l'unanimité moins deux abstentions.

2. Point sur la rentrée / travaux en cours au Manège

Un mail a été envoyé aux étudiants sur la situation tendue qui existe du fait de la pénurie de locaux due au chantier du Manège.

Les CMs en anglais, LEA application et en Infocom sont maintenus en distanciel à cause du manque de salles.

Il manque en effet 924 places soient 21 salles.

La priorité est donnée aux TDs en présentiel. Les 2 amphis Waltz et Pascal sont utilisés pour assurer des TDs pour une capacité de 40 étudiants.

Monsieur Gelly intervient pour préciser que ce dysfonctionnement met en lumière les problèmes d'organisation en amont et que les étudiants de première année en souffrent particulièrement.

Monsieur Violle s'interroge aussi sur le processus de réservation des salles.

Monsieur Del Duca répond qu'il serait bien d'avoir une vue d'ensemble des salles y compris sur le site Gergovia. Les salles du centre-ville devraient pouvoir être validées au niveau de l'Institut pour optimiser leur utilisation.

Cela permettrait également de prévenir les problèmes au moment de l'organisation des examens. L'Institut travaille actuellement à une harmonisation du système de réservation en centre-ville.

Monsieur Gelly s'interroge sur le devenir du Manège.

Monsieur Del Duca répond que les nouveaux bâtiments, lorsqu'ils auront été construits, devraient pouvoir répondre à l'ensemble des besoins de l'UFR LCC et que les salles du Manège seront alors attribuées à d'autres services de l'UCA (SUC etc..). Les travaux du Manège ne seront donc pas vains.

Madame Anne Garrait-Bourrier va dans le sens de Monsieur Gelly au niveau de ces travaux qui auraient dû être mieux anticipés. Elle remercie le travail collaboratif de Madame Nielli, Madame Argoud et Madame Bolton font tout leur possible pour trouver des solutions pour les salles, même si la réservation de celles-ci intervient souvent à J-3. La problématique est d'avertir les étudiants en temps réel de ces changements d'emplois du temps.

Monsieur Del Duca répète que la meilleure solution est de mettre en place un système de réservation centrale au niveau de l'Institut.

Monsieur Forges indique qu'il est dommage qu'il n'y ait pas de notification d'ADE lorsqu'il y a un changement de salle. Il faudrait voir si on peut paramétrer le logiciel dans ce sens.

Travaux en cours au Manège :

Les travaux vont durer plus longtemps que prévu et cela risque de se prolonger jusqu'au 6 mai. Monsieur Del Duca précise quelles seront les salles les plus impactées par les travaux du Manège et ceci de manière ponctuelle. Une période difficile est à prévoir entre le 29 Novembre et le 10 décembre. A partir du 18 octobre, on pourra réintégrer le manège dans le système de réservation d'ADE.

Pour voir ce qui est possible du côté de l'école de droit ou l'IAE, on peut s'adresser à Madame Christine Bertrand, directrice de l'Institut de Droit, Economie, Management.

Monsieur Del Duca avertit par ailleurs que si le Plan d'Etat Région est accepté, nous serons confrontés à d'autres travaux et en particulier à la fermeture des amphis 2 et 3 (sous l'Arche) pour rénovation.

La direction de l'UFR fait au mieux. Il semble évident que la gestion de réservation des salles au niveau de l'Institut est une solution ; Monsieur Del Duca y est totalement favorable et espère que les deux autres composantes (PSSSE et LCSH) le seront aussi.

La question de la restauration par le CROUS est soulevée car le restaurant sur le site est fermé et il n'y a aucun autre moyen de restauration pour les étudiants. Monsieur Del Duca va se renseigner sur un dispositif de food truck qui aurait dû être mis en place à la rentrée. Madame Pilet précise que la date de fermeture du restaurant du CROUS est prévue jusqu'au 27 février 2022.

Mme Dupre Kovarikova souligne l'urgence de cette situation qui ne peut pas durer et Madame Patel la rejoint dans ce sens.

Vichy :

Monsieur Del Duca indique qu'il n'y a plus de secrétariat sur Vichy depuis le 15/08.

Le secrétariat du BUT MMI ne peut pas prendre en charge nos étudiants de la LP Technico-commerciale. Il est rappelé qu'un DU « IBF » et des Summer et Winter Schools sont organisés à Vichy. Ce montage permet d'envoyer des étudiants pour un semestre d'études aux Etats-Unis sans qu'ils aient de frais d'inscription à payer. Il faut donc maintenir ce montage.

3. Vote des critères de bourses Erasmus

Mme Patel présente les critères votés en 2020-2021 :

Les critères de sélection 2020/2021 pour l'attribution des bourses Erasmus + stages, appliqués par l'UFR LCC, sont les suivants :

(1) les bourses sont prioritairement accordées aux étudiants devant obligatoirement réaliser leur stage à l'étranger pour valider leur année,

(2) les bourses sont prioritairement accordées aux étudiants ne bénéficiant pas de gratification en entreprise, selon les règles suivantes :

· les demandes de bourses pour les stages dont les gratifications sont inférieures à 500 euros mensuels reçoivent une réponse favorable

· les demandes de bourses pour les stages dont la gratification est comprise entre 500 et 900 euros seront traitées lors de la commission qui se tiendra 1 mois avant le démarrage du stage et recevront une réponse positive s'il reste des crédits (après application du critère 1);

· les demandes de bourses pour des stages dont la gratification est supérieure à 900 euros recevront une réponse négative

(3) les demandes de bourses pour les stages optionnels seront traitées lors de la commission qui se tiendra 3 semaines avant le démarrage du stage.

(4) Les étudiants bénéficiant d'une bourse octroyée par l'Université Franco-Allemande ne pourront cumuler avec une bourse Erasmus que dans la mesure où l'UFR dispose d'un reliquat de dotation Erasmus. La demande sera étudiée un mois avant le départ (même principe que pour les gratifications)

- Master EEI-EIE parcours Bi et tri de Fanny Platelle

Madame Garrait Bourrier explique que les dotations des mobilités Erasmus sont en nette baisse. La dotation ERASMUS stage est maintenue au même niveau qu'en 2019-2020, mais la dotation accordée à l'UCA pour des mobilités Etudes baissent de 100 000 euros.

Ces critères sont soumis au vote du Conseil de Gestion et ils sont adoptés à l'unanimité.

4. Renouvellement des bourses Magellan

Madame Patel rappelle que ces bourses permettent de partir partout dans le monde sans qu'il y ait de partenariat avec l'université d'accueil. L'UFR a décidé d'accorder des bourses aux étudiants qui utilisent ce dispositif.

L'année dernière, dix bourses ont été accordées et trois ont été utilisées.

Cette année, l'UFR souhaite réitérer l'expérience.

Cette décision est soumise au vote du conseil.

Elle est adoptée à l'unanimité pour dix bourses de 120 euros par étudiant.

5. Agrégation interne d'espagnol

Sur proposition d'un maître de conférences de Limoges, il a été mis en place une agrégation interne d'espagnol à distance.

Cette agrégation est financée par les deux rectorats d'appartenance des universités organisatrices à hauteur de 60 heures TD pour Clermont-Ferrand et 67 heures TD pour Limoges. Une convention sera signée entre les deux universités.

Des cours à distance sont ainsi dispensés pour cette agrégation interne et seuls les cours de version et thème auront lieu en présentiel.

Cela concerne douze inscrits sur l'académie de Clermont et Limoges compte à peu près le même nombre d'inscrits.

Madame Bénédicte Mathios demande si ces étudiants feront partis des effectifs UCA et la réponse est que ces étudiants seront inscrits au rectorat.

6. Validation des MCCC

La dernière version a été envoyée un peu tardivement suite aux rectificatifs apportés car le retour était prévu initialement au 2 septembre.

Annie Sinda propose de faire valider ces MCCC en bloc et qu'elles puissent ensuite être votées au CFVU.

Les MCCC sont adoptées à l'unanimité par le Conseil de Gestion.

7. Questions diverses

Madame Marie-France Yang interroge le Conseil sur la nouveauté d'un stage de 6 semaines obligatoire au 6^{ème} semestre pour les étudiants de LLCER.

Madame Anne Garrait-Bourrier répond en effet que l'UE 6.8 de préprofessionnalisation dans la maquette en N3 anglais a été modifiée cet été et qu'elle était remplacée par un stage professionnalisant de 6 semaines.

Madame Sandhya Patel précise que ces étudiants doivent faire un choix entre cette UE de préprofessionnalisation ou une initiation recherche. L'UFR a proposé de remplacer le choix de l'UE par un stage.

Monsieur Nicolas Violle précise qu'en LLCER, pour les parcours allemand, italien, portugais et russe l'UE 6.8 propose bien 3 options :

- UE de préprofessionnalisation organisée et géré par l'INSPE (stage de découverte des métiers de l'enseignement)
- Un Cours d'Initiation Recherche transversale
- Un Stage hors éducation nationale géré par le pôle Relations extérieures de l'UFR

Selon lui, le nombre d'étudiant faisant ce choix de stage devrait rester à la marge.

Madame Sandhya Patel propose de nouveau cette année une compétition photo ouverte à tous les étudiants de l'UFR. Elle demande le renouvellement de la subvention de l'ordre de 300 euros qui constitue le prix de cette compétition.

Le règlement du concours peut se trouver sur l'ENT.

Cette demande est soumise au vote du Conseil de Gestion qui est adoptée à l'unanimité.

La question des départs en mobilité au semestre 2 est soulevée et un document de cadrage est demandée pour les expliciter. Il est proposé de traiter les demandes au cas par cas sur les destinations envisagées. Il y a encore en effet des destinations en zone rouge ou des pays n'ayant pas ouvert leurs frontières et il faut les éviter pour l'instant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h50.

Le directeur,



Patrick Del Duca

La secrétaire de séance



Responsable Administrative
Stéphanie Joseph

Stéphanie Joseph